

Offre n°251537

Informations générales

Etablissement : 0801344B – UNIVERSITE AMIENS

Numéro dans le SI local :

Corps : MAITRE DE CONFERENCES

Article de référence : 26-I-1°

Section(s) : 14 - Etudes romanes

Etat du poste : Vacant

Calendrier du poste

Type de campagne : Synchronisée

Date de prise de fonctions du poste : 01/09/2025

Date de publication du poste : 04/03/2025

Ouverture des candidatures : 04/03/2025 10:00, heure de Paris

Clôture des candidatures : 04/04/2025 16:00, heure de Paris

Profil du poste

Description du poste (Français) : LITTERATURE DU SIECLE D'OR

Description du poste (Anglais) : LITERATURE OF THE SIGLO DE ORO

Domaine(s) et sous-domaine(s) de recherche EURAXESS :

Literature - European studies - Cultural studies - American studies

Enseignement

Composante principale : UFR DE LANGUES ET CULTURES ETRANGERES

Adresse : 10, rue des Français libres

Complément d'adresse : Campus Citadelle

Code postal : 80080

Ville : Amiens

Pays : FRANCE

Recherche

Laboratoire(s) : Centre d'études hispaniques d'Amiens - UR UPJV 4285

Coordonnées du service – contact(s) établissement

Nom du service : DRH - bureau des personnels enseignants

Adresse électronique générique : recrutement-enseignantschercheurs@u-picardie.fr

Numéro de téléphone : +3322827228

Contact : Mme JOLY Nathalie

Adresse électronique : nathalie.joly@u-picardie.fr

Numéro de téléphone : +3322827409

Informations pratiques

Lien : <https://ceha.u-picardie.fr/>

Numéro dans le SI local : Corps : (MCF ou PR) Article Section 1 Section 2 Section 3 : Profil : Job profile : Research fields EURAXESS : Implantation du poste : Localisation : Code postal de la localisation : Etat du poste : (V ou SV)	MCF 26-I-1° 14 Littérature du Siècle d'or Literature of the Siglo de Oro Amiens – campus Citadelle V
Adresse d'envoi du dossier :	ENVOI ELECTRONIQUE UNIQUEMENT SUR ODYSSEE
Contact administratif : N° de téléphone :	PHILIPPE PENTIER RESP. GESTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS 03.22.82.72.28
Mots-clés : (1)	littérature, Siècle d'or, traduction
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	Littérature du Siècle d'or, traduction et expression écrite et orale UFR de Langues et cultures étrangères
Profil recherche : Laboratoire :	Littérature du Siècle d'or Centre d'études hispaniques d'Amiens (CEHA) – UR UPJV 4285
Dossier Papier Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB) Pièces jointes par courrier électronique Application spécifique	ODYSSEE

Informations complémentaires

Job profile: The successful candidate will be a specialist of the literature of the Siglo de Oro and will be required to teach both undergraduates and postgraduates in the Spanish and Portuguese Department of the Université de Picardie Jules Verne, Citadelle, 10, rue des Français libres, 80080 Amiens.

(deadline: contact: fabiana.alvarez@u-picardie.fr)

Research file: The successful candidate will be expected to conduct research in literature with a focus on the Siglo de Oro within the research group CEHA

Enseignement :

Profil : La personne recrutée assurera des cours magistraux et des travaux dirigés en littérature du Siècle d'or dans sa diversité générique en licence LLCER espagnol et en Master LASO, ainsi que des travaux dirigés de traduction classique et contemporaine (thème et version) et, selon les besoins, d'expression orale et écrite en licence (L1, L2 et L3) dans les filières LLCER et LEA.

Mots-clés enseignement : Littérature du Siècle d'or, thème, version, expression orale, expression écrite.

Responsabilités pédagogiques et/ou collectives souhaitées : La personne recrutée sera amenée à assumer des responsabilités pédagogiques et administratives au sein du département d'Études ibériques et ibéro-américaines (responsabilités d'année en licence LLCER, participation aux différentes commissions pédagogiques, coordination des enseignements, participation aux JPO, au Salon de l'étudiant et du lycéen, etc.).

La personne recrutée devra s'investir dans l'élaboration de matériel pédagogique innovant permettant d'améliorer la réussite des étudiant·e·s. Seront fortement appréciées des compétences avérées dans l'utilisation des TICE au service des apprentissages ainsi qu'en innovations pédagogiques telles que les humanités numériques.

Lieu d'exercice : La Citadelle – rue des Français libres – 80000 Amiens

UFR / Département d'enseignement : UFR de langues et cultures étrangères /
Département d'études ibériques et ibéro-américaines

Nom directrice département : Fabiana ÁLVAREZ-EJZENBERG
<fabiana.alvarez@u-picardie.fr>

URL Dépt. : <https://langues.u-picardie.fr/accueil-ufr-langues-cultures-etrangeres>

Recherche :

Profil : Littérature du Siècle d'or

Mots-clés Recherche : Espagne, Littérature, Siècle d'or, XVI-XVII siècles

Responsabilités scientifiques : La personne recrutée devra participer aux activités organisées par l'équipe de recherche : journées d'étude, colloques, cycles de conférences, Université d'été, etc.

Nous souhaiterions également que le/la nouveau/nouvelle collègue participe à l'organisation, deux fois par an, d'un séminaire sur les humanités numériques à l'intention des collègues du CEHA.

Lieu d'exercice : La Citadelle – rue des Français libres – 80000 Amiens

Nom directeur unité de recherche : Rica AMRAN <rica.amran@u-picardie.fr>

URL unité de recherche : <https://ceha.u-picardie.fr/>

Descriptif unité de recherche (projet scientifique) : Le CEHA (Centre d'études hispaniques d'Amiens) est une équipe créée en 2002 qui rassemble des membres du département d'études ibériques et ibéro-américaines de l'UFR de Langues et cultures étrangères qui travaillent actuellement sur la thématique « Les minorités en Espagne et en Amérique (XVe-XXIe siècles) », articulée autour de trois axes de recherche en lien direct avec les concepts de société dominante / société dominée : 1. Littérature dominante / littérature dominée ; 2. histoire dominante / histoire dominée et 3. langue dominante / langue dominée.

Descriptif projet (axe(s) dans lequel l'enseignant chercheur est susceptible de s'intégrer) :

Le/la nouveau(elle) collègue devra s'insérer dans les axes et thématiques travaillés par le CEHA, en particulier la recherche sur les minorités dans l'empire hispanique, en se concentrant sur les études littéraires en lien avec les minorités au cours de ce que l'on appelle le Siècle d'or.

Seront très appréciées des compétences solides dans l'utilisation des méthodes et des outils du numérique appliqués aux sciences humaines (*humanités numériques*).

NB : Les modalités de constitution des dossiers de candidature sont prévues par l'arrêté ministériel du 6 février 2023 modifié

Le dossier de candidature est dématérialisé ;

L'attention des candidate(s) est appelée sur l'obligation de déposer toutes les pièces dans l'application ODYSSEE AVANT la date de clôture des candidatures.

- **Le dossier de candidature au titre du recrutement (article 26-I-1°)** est composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comporte une version numérique des documents suivants **indiqués à l'article 7 de l'arrêté du 6 février 2023**

-une pièce d'identité avec photographie ;

-une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 susvisé ;(c'est-à-dire copie du diplôme de doctorat ou attestation provisoire en attente du diplôme)

-une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

-un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition sans excéder 6 documents (**LIMITATION A 6 TRAVAUX**)

-le rapport de soutenance du diplôme produit, le cas échéant.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le / la candidat-e atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique est facultative et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère peuvent être accompagnés d'un résumé en langue française..

- Le dossier de candidature au titre de la **mutation** est composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comporte une version numérique des documents suivants indiqués à **l'article 8** de l'arrêté du 6 février 2023

-une pièce d'identité avec photographie ;

-une attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le / la candidat-e permettant d'établir sa qualité de maître de conférences et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions ou le cas échéant l'accord du chef d'établissement pour l'exeat si la condition de durée des fonctions n'est pas remplie

-une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux qu'il / elle a l'intention de présenter à l'audition ;

-un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés

dans la présentation analytique et qu'il / elle a l'intention de présenter à l'audition sans excéder 6 documents; (**LIMITATION A 6 TRAVAUX**)

Les maîtres de conférences séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir :

-s'ils sont mariés, le livret de famille ;

-s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné de la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune et, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille des parents permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le/la candidat-e atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique est facultative et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère peuvent être accompagnés d'un résumé en langue française.

- Le dossier de candidature au titre du **détachement** est composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comporte une version numérique des documents suivants indiqués à l'**article 10** de l'arrêté du 6 février 2003

-une pièce d'identité avec photographie ;

-une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le / la candidat-e permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 et 40-2-1 du décret du 6 juin 1984 susvisé et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions ;

-une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux qu'il / elle a l'intention de présenter à l'audition ;

-un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il / elle a l'intention de présenter à l'audition sans excéder 6 documents (**LIMITATION A 6 TRAVAUX**);

- A l'exception des candidatures émanant de fonctionnaires relevant des catégories 1° à 6° de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 et des candidatures des agents relevant de l'article 40-2-1 du même décret, le **diplôme et le rapport de soutenance**, ou, si le

diplôme a été soutenu dans une université hors de France, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. Si le diplôme a été soutenu dans une université française et que le/la candidat-e n'est plus en possession du rapport de soutenance, il/elle produira une attestation sur l'honneur et une attestation de l'établissement certifiant de l'indisponibilité du document ;

- Pour les candidats mentionnés au 7° de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé, l'habilitation à diriger des recherches, le doctorat, le doctorat d'Etat, le doctorat de troisième cycle ou le diplôme de docteur ingénieur.

Les candidats-es séparé-es pour des raisons professionnelles de leur conjoint-e et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir :

-s'ils sont mariés, le livret de famille ;

-s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné de la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune et, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille des parents permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, l'attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou la justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

ATTENTION

Début de l'enregistrement des candidatures aux postes et du dépôt des documents en version numérique sur l'application **ODYSSEE**. **4 mars 2025**, 10 heures, heure de Paris

Date et heure limite de l'enregistrement des candidatures et du dépôt **des documents dématérialisés** sur **ODYSSEE** **4 avril 2025**, 16 heures, heure de Paris

